

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 30 octobre 2020

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents excusés : Etienne Bize, Philippe Vuillemin, Christophe Rubrecht (procuration à Jacky Morel) et Pascal Sapolin.

Sandrine Sapolin est nommée secrétaire de séance.

Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 septembre 2020

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 25 septembre 2020. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Précision : le Conseil municipal a refusé la demande de M. Vuillet (Taxi comtois), ce dernier souhaitait une diminution de son droit de stationnement de 1000 € à 500 €.

2. Urbanisme

Permis de construire :

JEAUNEAU Anthony et MARZA Julien	Maison individuelle	12 impasse Combe Belin
PEPIOT Mickaël et RICHARDET Amandine	Maison individuelle	8 impasse Combe Belin
LÉVÊQUE Vincent et Stéphanie	Maison individuelle	10 impasse Combe Belin
CORNU Antoine et CONCHE Charline	Maison individuelle	6 impasse Combe Belin

Déclarations préalables :

BRULEY Arnaud	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre	6 rue du Château
VERNEREY Serge	Agrandissement d'un velux	17 rue de la Vigne

3. Forêt

• Vente d'un lot de chablis : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de vendre un lot de chablis pour 100 € à M. Alain Petit.

• Vente de bois du 7 octobre 2020 :

Parcelles	Acheteurs	Montant HT
12 -33	SAS Calvi	44 500 €
16	SAS Calvi	9 000 €
42 - 43	Urban associés	10 500 €
Total		64 000 €

• Affouage : le nombre d'affouagistes diminue depuis plusieurs années, pour cette raison le volume de bois à fabriquer ne pourra pas être délivré en totalité. La commission forêt étudie la possibilité de proposer des lots aux habitants. Une information sur ce sujet sera diffusée prochainement.

4. Terrains communaux

• Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la vente d'un cinquième lot (sur 11) du lotissement de la Corvée aux personnes et conditions suivantes :

Lot	Noms	Parcelles	Superficie (m²)	Montant HT (62 € le m²)
10	PRUDENT Gilles et Martine	ZE 343 et 350	830	51 460 €

5. Budgets

Décisions modificatives :

En prévision des investissements à venir, le maire propose de reverser 150 000 € d'excédent du budget forêt au budget communal.

• budget forêt : ouverture de crédits au compte 6522 - reversement excédent budget annexe (dépense de fonctionnement) pour 150 000 €

- budget communal : ouverture de crédits au compte 7551 - excédent des budgets annexes (recette de fonctionnement) pour 150 000 €

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, la proposition.

Budget lotissement de Thurey :

Les travaux d'aménagement du lotissement de Thurey étant terminés, le maire propose de clôturer son budget au 31/12/2020.

Les excédents (≈ 108 000 €) seront reportés au budget communal en 2021.

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, la clôture du budget lotissement de Thurey.

6. Bâtiments communaux

• Construction d'un abri au hangar communal :

Il est envisagé de construire un abri derrière le hangar communal pour la benne et le stockage des journaux de l'association des parents d'élèves. La commission bâtiments communaux étudie la possibilité de réaliser ce projet.

• Projet de salle :

Une réunion de la commission bâtiments communaux est prévue le 10 novembre à 20h30 pour finaliser les grandes lignes du projet (surface, aménagement intérieur et extérieur).

7. Taxe d'aménagement

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier la délibération du 23/11/2018.

Taux actuels :

- Secteur rue des Vergers, impasse de la Corvée, rue des Pellerets, rue de la Corvée et Champ Byans : 6 %
- Territoire communal restant : 3 %

Exonérations :

- les locaux (et leurs annexes, hors places de stationnement extérieures) à usage industriel ou artisanal ;
- les commerces de détail d'une surface de vente inférieur à 400 m² ;
- les abris de jardin soumis à déclaration préalable : 50 % ;
- les maisons de santé.

8. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La commune rencontrera la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs le 17 novembre afin de transmettre les demandes de modifications issues de la réunion PLUi du 2 octobre.

9. Questions diverses

➤ Cimetière : par arrêté en date du 27 octobre, la commune décide de relever les tombes sans concession à compter du 1^{er} janvier 2021. L'arrêté et la listes des tombes concernées sont affichés au cimetière et à la mairie.

➤ Commission communale de contrôle des listes électorales : Mme Estelle Mathey est désignée membre de la commission pour représenter le Conseil municipal.

➤ Repas des anciens : en raison de la situation sanitaire, le repas n'aura pas lieu cette année.

➤ Le Conseil municipal décide d'adhérer à un système d'informations sur smartphone. Ce dispositif permet d'informer les habitants, qui auront téléchargé gratuitement l'application, de tous les événements du village en temps réel (manifestations diverses, travaux, affouage, coupures d'électricité ou d'eau, fermeture du secrétariat ou de l'agence postale...).

➤ Date à retenir :

27 novembre

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 23h00.

Le maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Sandrine Sapolin